

La biodiversithèque

GUIDE PRATIQUE POUR SA COLLECTIVITÉ



BIODIVERSITÉ
ADMINISTRATIVE

Découvrir l'intérêt du projet

Comprendre le principe **p.3**
Comprendre le déroulé
du dispositif **p.4**

Se projeter pour son territoire

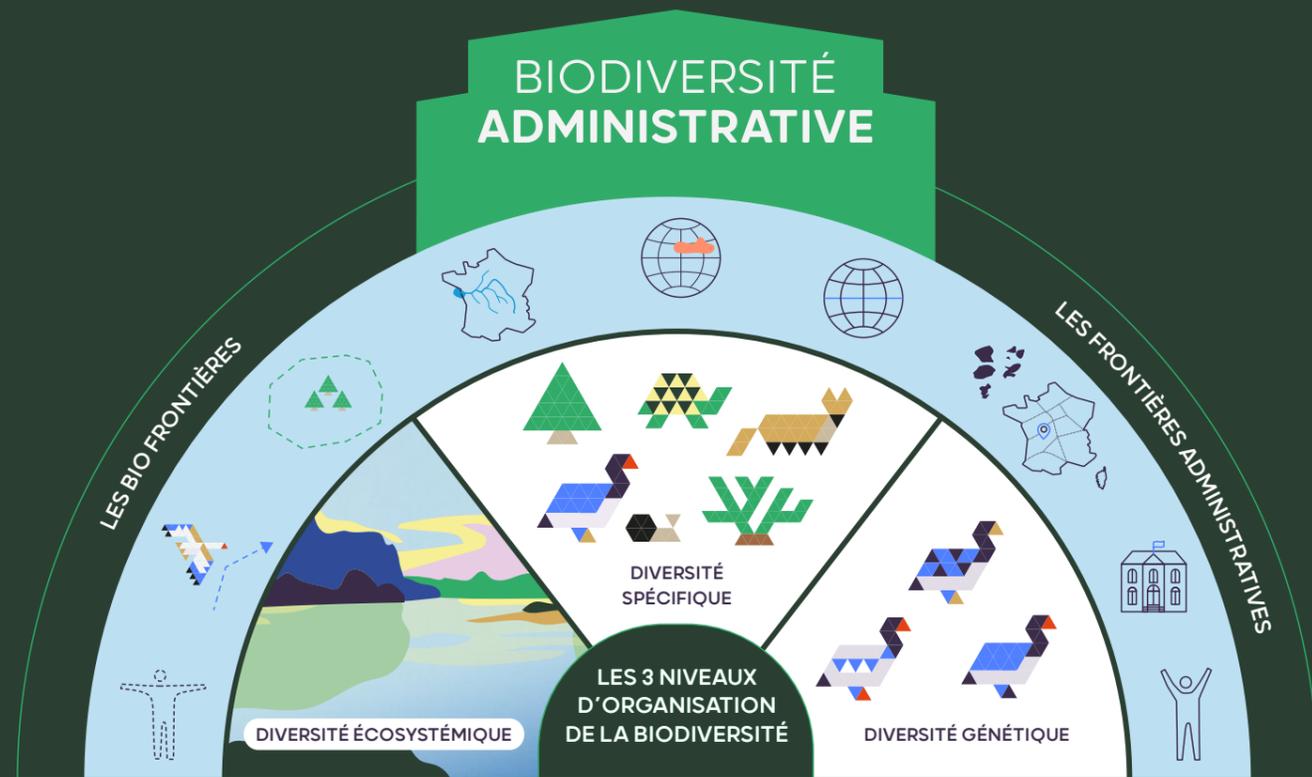
Adapter la biodiversithèque
à son territoire **p.6**
S'inspirer de l'existant **p.8**

Passer à l'action

Construire son programme **p.9**
En parler à ses équipes **p.10**
Financer le projet **p.12**
Faire un exercice sensible **p.14**

La biodiversithèque, qu'est-ce que c'est ?

Un équipement public pour favoriser localement une culture citoyenne de la biodiversité.



Biodiversité Administrative, au service (public) du vivant

De la biodiversité dans l'administration publique

Biodiversité Administrative est un programme exploratoire initié par l'agence de design Vraiment Vraiment avec le soutien de la Banque des Territoires à partir d'une conviction commune : la crise inédite qui affecte l'ensemble du monde vivant exige de renforcer l'action publique pour et avec la biodiversité. Ce travail expérimental questionne les pratiques actuelles et les imaginaires récurrents de l'action publique en matière de biodiversité pour tenter d'améliorer les services publics existants et d'en imaginer d'autres pour demain.

Après une 1^{ère} saison (2022-23) consacrée à l'exploration de cette thématique sur six territoires partenaires, la 2^e saison (2023-24) a permis de préparer l'expérimentation concrète de certaines pistes de travail.

La 3^e saison (2024-25) se fera sur le terrain et avec des territoires d'expérimentation, pour donner vie à ces dispositifs.

La démarche à l'origine des biodiversithèques

Comment créer une culture commune de la biodiversité ? Comment partager la capacité à rendre nos territoires plus accueillants pour le vivant avec le plus grand nombre d'habitants ? La biodiversithèque est une réponse à ces enjeux. Vraiment Vraiment a imaginé un dispositif modulaire permettant d'ancrer et d'augmenter matériellement les différentes offres de services autour de la biodiversité.

Sorte de guichet unique de la biodiversité, elle met à disposition des ressources et de l'accompagnement dans un lieu d'action pour le vivant.

À l'instar d'une médiathèque, une biodiversithèque est un équipement public ou un réseau d'équipements publics, guichet unique des services liés à la biodiversité. Elle collectionne et prête aux habitants des ressources mais aussi des outils pour contribuer à la protection de la biodiversité, anime des ateliers, des formations, propose des actions autour du vivant.

C'est un lieu ressource qui permet de placer la biodiversité sur la place publique et au cœur de la vie quotidienne grâce à une attention forte mise sur le "faire-avec". Espace de connaissances et de pratiques plurielles, elle fait le lien entre habitants, associations, politiques publiques et le monde vivant. Une biodiversithèque s'inspire des médiathèques dont la force réside dans la mise à disposition d'un espace ouvert, où chacun est libre de participer ou non à une activité ou de profiter seul de l'équipement.

Les avantages pour sa collectivité

→ Répondre à un besoin de culture citoyenne de la biodiversité

À la biodiversithèque, on pourrait trouver des outils pour jardiner de manière écologique, des levures pour s'intéresser à la microbiologie en cuisinant, des kits pollinisateurs à mettre sur son balcon, des abris pour la faune sauvage, des capteurs et outils d'observation...

Lieu de mise à disposition de connaissances, d'outils utiles pour les citoyens, la biodiversithèque vise aussi à être un espace de dialogue sur la biodiversité ordinaire et locale.

Elle permet d'ancrer les habitants dans leur territoire par une meilleure connaissance de leur environnement, renforçant leur attachement.

→ Ouvrir un lieu partagé pour passer à l'action

Ce lieu consacré à la biodiversité a pour objectif de procurer aux habitants et aux associations les moyens d'agir ensemble pour transformer leur environnement de manière globale.

→ Donner plus d'élan aux politiques publiques existantes

La biodiversithèque est un espace d'expérimentations concrètes et de relai au niveau local de dispositifs existants : Atlas de Biodiversité Communale, permis de végétaliser, actions de lutte contre des espèces exotiques envahissantes, etc.

→ Structurer un réseau d'acteurs sur le territoire pour favoriser les coopérations et soutenir le tissu associatif

La biodiversithèque a vocation à répondre au besoin de "faire ensemble" et d'engager une dynamique collective autour des enjeux de préservation de la biodiversité et de renaturation.

À la manière des maisons des associations, ces biodiversithèques peuvent être des relais pour l'action associative, leur permettant d'accéder à des espaces et des équipements adaptés à l'accueil du public.

Quelles étapes et calendrier suivre ?

Le déploiement d'une biodiversithèque suit les mêmes principes que tout autre équipement public. Voici un résumé des grandes phases du dispositif.



0 - Les prérequis en amont

Bien impliquer les décideurs et élus :

- Mettre en valeur la force d'un guichet unique des services autour de la biodiversité pour la politique environnementale de la collectivité.
- Intégrer la biodiversithèque dans son réseau partenarial, au même titre qu'une bibliothèque est intégrée dans l'écosystème public et associatif.
- Souligner l'importance du lien créé entre public, associatif et habitants grâce au "faire-avec" : il s'agit tout autant d'un service de participation citoyenne dans le rapport au vivant que d'un service environnemental. Un fort soutien communautaire est toujours un argument de poids pour les élus.
- Proposer des événements valorisables pour les élus : des expériences de nature en compagnie de leurs électeurs pour enclencher une dynamique positive - notamment au moment de l'inauguration.
- Souligner que la biodiversithèque, objet nouveau et innovant, s'inscrit dans le cadre d'action Stratégie Nationale Biodiversité 2030 qui fixe les objectifs pour la décennie à venir et qui ouvre d'ores et déjà des financements (Atlas de la biodiversité communale).

1 - Cartographie des partenaires et des actions

Déclencher une enquête pour identifier les services relatifs à la biodiversité sur son territoire. Cette cartographie permettra de se rapprocher de ces acteurs pour nouer des partenariats, et d'identifier les besoins non couverts, auxquels la biodiversithèque doit répondre.

Plusieurs scénarios sont ensuite possibles selon le territoire : mise en réseau de plusieurs sites, augmentation d'un équipement existant, création d'un nouveau lieu... (cf. p. 6 et 7 de ce livret).

2 - Co-conception de la gouvernance

L'étape n°1 a permis d'identifier les acteurs à impliquer dans la biodiversithèque. Il est important de mettre ces acteurs autour de la table et définir les instances de gouvernance, la temporalité de réunion, les sujets à traiter, les responsabilités et rôles de chacun.

Il existe plusieurs modèles de gouvernance pour la gestion d'un lieu. Les médiathèques sont principalement gérées selon le modèle de régie municipale directe ou de gestion associative conventionnée. Si l'on regarde du côté des tiers-lieux, les modèles sont beaucoup plus diversifiés, avec des possibilités de co-gestion citoyenne, de système coopératif, etc.

3 - Recrutement et/ou formation d'un animateur biodiversithécaire

En fonction du modèle choisi, cet animateur pourra avoir un profil de gestionnaire-animateur de lieu ou d'animateur de communauté dans le cas de programmation multi-sites et multi-acteurs.

4 - Préfiguration de l'offre de services

Organiser des ateliers avec les partenaires pour définir les missions concrètes de sa biodiversithèque depuis les six modes d'actions socles (cf. p. 10 de ce livret), penser le partage des espaces, le calendrier et les modes de gestion des services.

Cette 1^{ère} version de l'offre pourra être testée auprès des usagers, puis améliorée en fonction des retours.

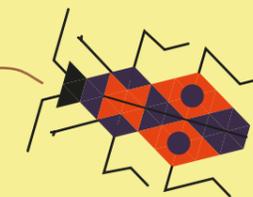
5 - Conception des principes d'aménagement du lieu

Une journée de co-conception ouverte au public pour réfléchir à l'aménagement et au cahier des charges de la biodiversithèque. Comment équiper le lieu pour permettre la cohabitation des activités ? Comment faire connaître la biodiversithèque (enseigne, signalétique, camion, parcours pédagogique) ?

6 - Événement public pour inaugurer le lieu

Une inauguration est organisée pour informer la population de l'ouverture du lieu d'accueil et des services offerts. Une campagne de communication est lancée pour encourager l'utilisation des services.

Quelle est la fiche technique du projet ?



Les coûts associés

En fonction de la déclinaison, les coûts associés ne sont pas les mêmes mais sont essentiellement des coûts liés aux ressources humaines, soit en direct, soit via des subventions octroyées aux associations qui entrent dans le cadre d'action de la biodiversithèque.

La rénovation d'un lieu et son aménagement sont également des postes de dépenses à anticiper, surtout dans la phase initiale. En revanche, il peut être fait au fur et à mesure, en fonction des briques de services ajoutées.

→ Frais de fonctionnement (dont frais de personnel) : 80% du budget. Si un employé à temps plein, entre 35 000 et 40 000 euros coût employeur.

→ Investissement (dont aménagement) : dépend de la taille du bâtiment et de son état.

À titre de comparaison, le budget annuel moyen d'un lieu d'accueil du public comme les médiathèques ou les France Services est de 100 000 euros.

Découvrez des sources de financement possibles en p. 12 de ce livret.

Les partenaires à aller chercher

→ Les structures de vulgarisation scientifique (Le programme Vigie nature du MHNH, l'association Les petits débrouillards, l'association Tous chercheurs...)

→ Les réseaux de bibliothèques et de tiers-lieux (Bibliothèque départementale, France tiers-lieux, maisons d'initiatives citoyennes...)

→ Les têtes de réseau biodiversité (OFB, ARB, PNR...)

Comment adapter une biodiversithèque aux besoins de sa collectivité ?

La biodiversithèque peut prendre une forme différente selon les équipements existants, le dynamisme des associations locales, les objectifs prioritaires et les moyens de la collectivité.

1 - La biodiversithèque mutualisée

Contexte local : plusieurs associations maillent le territoire et proposent des actions autour de la biodiversité, mais il leur manque un lieu dédié/partagé qui puisse accueillir du public et organiser collectivement des actions.

Un équipement public, une bibliothèque, une maison de la nature, une France services, un centre social, etc., peuvent l'accueillir. L'intérêt de cette déclinaison est de s'appuyer sur un lieu déjà connu et fonctionnel, qui accueille déjà du public. La biodiversithèque devient une brique de services au sein d'un équipement mutualisé, ce qui permet d'atteindre plus de personnes et ainsi construire réellement une culture citoyenne partagée sur la biodiversité.

La gouvernance s'imbrique à celle du lieu déjà existant et il est important de mettre en place des instances réunissant l'ensemble des acteurs qui opèrent au sein du lieu pour une "colocation" réussie.

→ Mutualisation avec une bibliothèque/médiathèque/ludothèque

La bibliothèque peut intégrer dans ses propres espaces toute une section biodiversité, utiliser l'espace exposition pour des expositions sur le vivant, les espaces d'animation pour des conférences, ateliers, rencontres et projections de films sur ces thématiques, etc.

L'offre de services peut être augmentée de nouveaux prêts : kits pollinisateurs, voiles d'ombages, abris pour la faune sauvage etc.

Des zones dédiées à la biodiversité sont à imaginer pour la formation, des espaces plein air, des espaces extérieurs d'accès à des matières en vrac, etc.

La programmation se fait entre les espaces de la bibliothèque et ceux de la biodiversithèque, entre les bibliothécaires, l'animateur de la biodiversithèque et les associations qui investissent les lieux pour réaliser leurs actions. L'objectif est de définir une programmation commune, vers une culture partagée du vivant et le faire-avec les habitants.

→ Mutualisation avec un équipement public type centre social, France services, etc.

Cet espace propose des services aux usagers assez éloignés de ce que peut proposer une biodiversithèque, mais il existe une possibilité d'intégration de services autour du vivant.

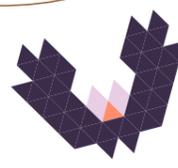
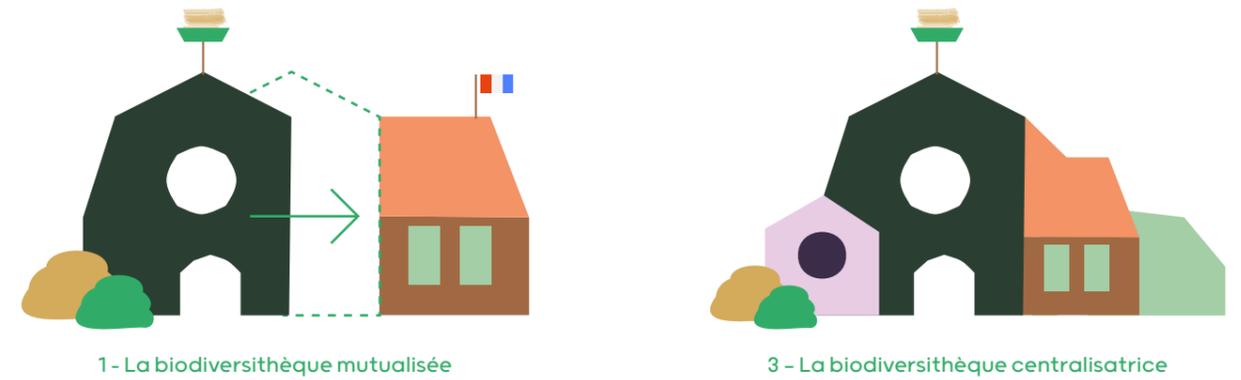
L'enjeu est de capitaliser sur le flux d'usagers existants, tout en clarifiant les espaces pour ne pas créer de confusion. Les espaces sont influencés l'un par l'autre : dans une France services, on peut imaginer un cycle d'ateliers sur la lutte contre les espèces invasives dans son jardin après une permanence dédiée aux aides France Renov. Dans un centre social, on peut imaginer un laboratoire d'observation et de sciences participatives.

Cette déclinaison permet de s'appuyer sur une offre de services déjà constituée et de l'utiliser pour ajouter d'autres briques de services "biodiversithèque" au sein d'un même lieu.

→ Mutualisation avec un équipement public déjà dédié à l'environnement

Ce qui fait la spécificité d'une biodiversithèque, c'est l'accent mis sur le "faire-avec" les habitants, des services imaginés pour donner un pouvoir d'agir aux citoyens et en créer les conditions. Au sein d'un lieu qui propose déjà des services répandus autour du vivant, la biodiversithèque constitue des services expérimentaux : prêts de matériaux, ateliers de fabrication, élevage de larves et lombricomposteurs, etc.

Une biodiversithèque doit effectuer un ensemble de missions autour de 6 catégories d'actions
→ En savoir plus p. 10.

2 - La biodiversithèque "multi-sites"

Contexte local : Le territoire accueille de nombreuses associations et lieux où sont proposées des actions et services en faveur de la biodiversité, mais il manque une coordination programmatique avec les actions de la collectivité pour renforcer leurs effets grâce à un meilleur dialogue et à une plus grande lisibilité de l'offre.

La "biodiversithèque réseau" est donc mise en place pour rassembler tous ces acteurs sous une labellisation commune pour la réalisation d'actions inscrites dans un programme d'actions commun. Lorsque l'utilisateur verra le label biodiversithèque, il saura qu'il se trouve dans un lieu où il pourra trouver des services remplissant au moins l'une des grandes missions de la biodiversithèque.

Ici, la biodiversithèque est une mise en réseau d'acteurs, et fonctionnera d'autant mieux que les lieux physiques existent déjà et permettent d'accueillir du public. Elle impulse une dynamique où "faire-avec" et biodiversité sont intrinsèquement liés, où les associations sont libres d'essayer de nouvelles actions avec les habitants, coordonnée par l'action publique.

Mutualiser les ressources du territoire permet de créer de la coopération services/habitants. Pourquoi ne pas donner accès à des équipements de la collectivité quand ils ne sont pas utilisés ? Comment ouvrir une partie de la pépinière municipale aux habitants ? Des branches broyées excédentaires pourraient-elles être mises à disposition des habitants ? Peut-on mutualiser une commande à un pépiniériste local pour négocier des coûts bas et en faire profiter les habitants ?

3 - La biodiversithèque centralisatrice

Contexte local : il manque un lieu physique qui incarne le rapport au vivant et qui mette en valeur des services liés à la biodiversité. Ce lieu, à créer, est entièrement dédié à la biodiversité, et concentre tous les services en un seul endroit. On peut imaginer un lieu qui fasse office de démonstrateur, lieu manifeste, jardin témoin ou parc expérimental, jardin école...

Il existe très souvent des programmes, mais qui manquent d'incarnation dans le territoire : beaucoup de "Maisons de la Nature", où on ne peut pas se rendre mais qui proposent des sorties nature, des pêches pédagogiques, des ateliers nature, des formations, etc.

L'ambition est de doter ces actions d'un ancrage territorial solide, leur permettant non seulement de rayonner mais aussi de s'enrichir par de nouvelles initiatives. Concrètement, cela se traduit par la création d'espaces de ressources, de conférences et de moments de partage entre habitants. En fonction des services proposés, ce lieu s'apparente à un éco tiers-lieu, une approche particulièrement adaptée pour la réhabilitation de locaux vacants ou de friches. Cette démarche favorise la structuration des échanges avec une association d'habitants ou de militants volontaires pour assurer sa gestion.

4 projets inspirants à découvrir

Malgré son caractère expérimental, la biodiversithèque se rapproche de projets déjà mis en place et éprouvés sur le terrain, dont il est possible de tirer des enseignements et des ressources.



Le Naturoptère

Centre culturel et pédagogique dédié à la nature à Sérignan-du-Comtat (Vaucluse).

→ Pour en savoir plus : naturoptere.fr

© Crédit photo Le Naturoptère.



La Maison de la Nature et de l'Arbre

Structure de sensibilisation à l'écocitoyenneté à Meudon (Hauts-de-Seine).

→ Pour en savoir plus : seineouest.fr/vos-services/environnement/maison-de-la-nature-et-de-larbre

© Crédit photo Grand Paris Seine Ouest.



Dispositifs de Vigie Nature

Programme de sciences participatives proposant des protocoles de découverte et d'observation de la biodiversité autour de soi.

→ Pour en savoir plus : vigienature.fr

© Crédit photo et illustration Vigie Nature.



La Maison Paris-Nature

La maison Paris-Nature est un lieu de ressources et de mobilisation pour la préservation de la nature, situé à Paris.

→ Pour en savoir plus : paris.fr/lieux/maison-paris-nature-17576

© Crédit photo Clément Dorval/Ville de Paris.

Qu'est ce qui peut constituer le programme d'une biodiversithèque ?

Une biodiversithèque ne saurait se résumer à une grainothèque ou à un espace pédagogique de sensibilisation. Pour pouvoir être qualifiée ainsi, elle doit proposer un ensemble de services qui répondent à six missions. Les voici, avec quelques exemples.

Les 6 missions portées par une biodiversithèque :

<p>Faire de la collectivité un démonstrateur de bonnes pratiques en faveur de la biodiversité</p>	<p>Donner accès à un centre de ressources pour mieux comprendre la biodiversité et agir en sa faveur</p>	<p>Décarboner la gestion des espaces verts et diminuer le recours aux pesticides et énergies fossiles dans la pratique du jardinage</p>
<p>Permettre à chacun d'accueillir la biodiversité sauvage chez soi</p>	<p>Réduire les déchets, coopérer avec le vivant pour recycler</p>	<p>Mener des opérations collectives de préservation et création de milieux biodivers</p>

Quelques exemples d'actions :

<p>ANIMER ET CONSULTER UN PARLEMENT LOCAL DU VIVANT</p>	<p>EMPLOYER UN CHEVAL TERRITORIAL</p>	<p>FAIRE VIVRE UNE GRAINOTHÈQUE</p>	<p>ÉCOPÂTURAGE PARTAGÉ PRÊT DE MOUTONS ET CHÈVRES</p>	<p>PRODUIRE ET PARTAGER DES PURINS D'ORTIES ET AUTRES</p>
---	---------------------------------------	-------------------------------------	---	---

D'autres sont à télécharger ici



La double page suivante vous propose une manière d'utiliser ces exemples dans le cadre d'un atelier collaboratif.

Faire une maquette et une simulation du programme de sa biodiversithèque

Organiser une discussion collective avec des élus pour réfléchir à la possibilité d'ouvrir une biodiversithèque, à son offre de services et de ressources.

En résumé

- 2 heures d'atelier
- Avec :
 - DGS, agents des espaces verts, agents de médiathèques, service relation aux associations
 - Représentants d'associations ou de collectifs d'habitants
- 1^{ère} partie : présentation de la biodiversithèque, analyser l'existant sur le territoire
- 2^{ème} partie : se projeter sur l'offre de services

Objectifs de l'atelier :

- Déclencher l'envie collective de créer une biodiversithèque sur son territoire
 - qu'elle prenne la forme d'une programmation autour d'acteurs labellisés, la création ou l'augmentation d'espaces ressources.
- Favoriser la mutualisation et enrichir l'offre de services et de ressources en biodiversité.
- Fournir des éléments pour amorcer une réflexion budgétaire et aider à la prise de décision.
- Préparer une réunion de concertation inter-acteurs.



Le jeu de cartes des actions biodiversithèque-compatibles, à imprimer à partir du QR code, sert de support à l'étape 2 de l'atelier.

Découpage de l'atelier pour une session de 2h :

ÉTAPE 1 – Présentation de la biodiversithèque 10 min

- À l'aide des premières pages de ce livret, résumer le principe et les grandes étapes de la biodiversithèque.

ÉTAPE 2 – Analyse des actions et ressources existantes 40 min

Dans un premier temps, il convient d'identifier les acteurs et les ressources prêtes à constituer un socle de services pour la biodiversithèque. Cette discussion collective permet de révéler la multitude d'opportunités qui peuvent mener à la constitution d'une biodiversithèque.

Les étapes concrètes :

- Explorer un éventail d'actions qui peuvent être menées par une biodiversithèque et se poser la question de ce qui est déjà fait sur le territoire par la collectivité, les associations, entreprises ou individus.
- Compléter cette base avec d'autres actions non listées dans cette base mais qui sont pourtant menées sur le territoire.
- Identifier les catégories **les plus développées** et celles qui le sont **moins**. Qu'est ce que cela raconte ?
- **Cartographier** : Localiser ces actions et ressources sur une carte. Identifier les espaces ouverts au public et ceux qui pourraient l'être.

ÉTAPE 3 – Définition de l'offre et des partenaires 60min

Dans cette seconde partie de l'atelier, l'objectif est d'imaginer la vie quotidienne de ce dispositif et de questionner ses règles de fonctionnement. Est-ce rattaché à un lieu précis ? Qui assurerait l'animation de ce dispositif au quotidien ? Serait-il actif tous les jours ou une permanence hebdomadaire de deux heures serait suffisante ?

- **Faire un tour des actualités des acteurs conviés à cet atelier.** Y a-t-il des modules manquants ? Des projets dans les tiroirs qui pourraient s'intégrer dans ce cadre ? Des projets de développement portés par les associations locales ? Quels sont les espaces ou ressources disponibles pour accueillir ce dispositif ?
- **Prioriser les actions** : utiliser les cartes pour discuter des types de services et de ressources qui pourraient être intégrés dans la biodiversithèque. Faut-il tout y faire rentrer ? Que faut-il prioriser ? Qu'est ce qui est à même d'attirer le plus d'utilisateurs ? Qu'est ce qui est à même de répondre aux problématiques les plus urgentes sur le territoire ?
- **Travail en petits groupes mixtes** sur différents aspects :
 - Élaborer une liste de services proposés par la biodiversithèque en identifiant à chaque fois leurs porteurs.
 - Imaginer le parcours usager des habitants de la collectivité, de l'inscription à la fréquentation régulière.
 - Réfléchir au contrat entre la collectivité et les partenaires potentiels.
- **Synthèse et discussion collective** : chaque groupe partage ses résultats.

Conclusion 10min

- **Récapituler** les principales conclusions et les actions identifiées.
- **Sonder le groupe** sur sa motivation à porter le projet de biodiversithèque et planifier la suite de la démarche.
- **Rédiger une note de synthèse** pour proposer ce projet auprès des décideurs locaux.
- **Proposer une étape suivante claire** : par exemple, organiser une réunion avec des acteurs identifiés comme potentiels partenaires.



Retrouvez les ressources Biodiversité Administrative sur le site de la démarche

biodiversite-administrative.fr/bibliotheque-des-ressources

Les sources de financement possibles

La biodiversithèque est à l'intersection de deux champs bien balisés et pouvant faire l'objet de financements : la biodiversité et les lieux de services publics, type tiers-lieux. Les acteurs listés ci-dessous sont parmi les plus susceptibles d'accompagner sa mise en place.



Banque des Territoires

Au service de l'intérêt général, la Banque des Territoires propose des solutions de financement et d'accompagnement aux collectivités locales, entreprises publiques locales, aux organismes de logement social, aux professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Face à l'urgence du changement climatique, tous les territoires sont impactés. La Banque des Territoires est convaincue que la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale sont les deux faces d'un seul et même défi. Ces deux axes sont d'ailleurs au fondement de sa stratégie pour les prochaines années (2024 - 2028).

À ce titre, les biodiversithèques semblent être un levier d'action important à explorer sur les territoires car ils réunissent dans un même dispositif ces deux enjeux. La Banque des Territoires a donc naturellement participé à l'émergence de cette initiative, complétée prochainement par une boîte à outils des collectivités. La Banque des Territoires propose différents types de financements pour mener à bien ses projets :

- une offre de prêts déclinables en fonction des objectifs et de son territoire, à l'image du prêt long terme Transformation Écologique.
- une large gamme d'offres de conseil pour concrétiser ses projets de manière durable : ingénierie, cofinancement d'études, benchmark, assistance à maîtrise d'ouvrage... Par exemple, un appui à la structuration de projets territoriaux, ou encore dans l'aide à la décision.

Pour en savoir plus, consultez l'offre d'accompagnement de vos projets de préservation de la biodiversité, tant en ingénierie que dans son financement avec le QR code ci-dessous.



À l'échelle (inter)communale

Une biodiversithèque peut s'intégrer dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui doit être portée par les communes et intercommunalités, ouvrant des financements de l'Office Français de la Biodiversité.

À l'échelle du département

Pour obtenir des financements auprès du Conseil Départemental pour une biodiversithèque, il est essentiel de mettre en avant son rôle en tant qu'équipement public qui renforce l'attractivité locale et/ou dynamise le tissu associatif et/ou sensibilise les habitants à la biodiversité.

En effet, cela correspond aux compétences des conseils départementaux qui lancent régulièrement des appels à projets afin de financer des actions rattachées à leurs compétences.

À l'échelle de la région

Pour obtenir des financements auprès du Conseil Régional pour une biodiversithèque, il faut mettre en avant en quoi cette biodiversithèques s'inscrit dans ses stratégies. Il est nécessaire de se rapprocher de l'Agence Régionale de Biodiversité pour avoir plus d'informations, si possible via un entretien.

En effet, dans le cadre de ses stratégies environnementales et de biodiversité (SRADDET, SRB et SRCE) la Région finance des projets et des actions via des subventions et appels à projets, qui s'inscrivent dans les objectifs qu'elle s'est fixée.

Par exemple, l'une des priorités de la Région Occitanie est l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEED), elle finance donc des actions de sensibilisation et la constitution de réseau d'EEED.

À l'échelle du Parc Naturel Régional [PNR]

Tous les PNR ne financent pas des actions sur leur territoire, mais peuvent proposer des aides financières communales, privées et aux particuliers. Pour obtenir des financements auprès de son Parc Naturel Régional pour une biodiversithèque, il est essentiel de s'en rapprocher et identifier si des actions aux objectifs similaires ont été financées.

Pour en savoir plus, se rendre sur le site internet de son Parc naturel régional.

À l'échelle du bassin hydrographique [Agences de l'eau]

Pour obtenir des financements auprès de son Agence de l'eau pour une biodiversithèque, il est essentiel de mettre en avant son rôle innovant et sa qualité de projet territorial multi-acteurs, s'inscrivant totalement dans la mission "Eau et Biodiversité". En effet, les agences de l'eau disposent de moyens financiers prélevés à travers une redevance sur l'usage de l'eau : entre 2019 et 2024, plus de 12 milliards d'euros ont été mobilisés par les agences de l'eau. Elles financent des projets territoriaux prioritaires et promeuvent l'innovation à travers des financements et appels à projets.

À l'échelle nationale et de l'État déconcentré

La biodiversithèque étant un équipement d'accueil du public, de dynamisation territoriale, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des Territoires sont des acteurs incontournables à associer avec leurs dispositifs de financement, direct ou en ingénierie, Petites Villes de Demain, Action Cœur de Ville et Villages d'Avenir, en partenariat avec la Banque des Territoires - ou encore spécifiquement sur la préfiguration de tiers-lieux.

Pour obtenir des financements directs au niveau national pour une biodiversithèque, il est essentiel de mettre en avant son rôle innovant, de démonstrateur pour les autres territoires dans la réponse aux appels à projets avec une dimension biodiversité ou équipement public/tiers lieu.

Il faut effectuer une veille des appels à projets des ministères et des agences et ne pas hésiter à contacter les autorités de gestion pour y répondre, surtout quand le périmètre de réponse n'est pas parfaitement délimité. Une démarche de biodiversithèque est innovante et peut susciter l'intérêt des appels à projets nationaux qui cherchent souvent à tester de nouvelles modalités d'action et les diffuser à l'ensemble des acteurs.

Pour obtenir des financements en ingénierie au niveau national, il est important de se renseigner sur l'existence d'un label sur son territoire : Action Cœur de Ville, Petite Ville de Demain, Villages

d'avenir, etc. Ces dispositifs permettent d'accéder à des financements en ingénierie, c'est-à-dire qui paye des prestataires experts pour solidifier la conception d'un projet territorial, telle qu'une biodiversithèque.

À l'échelle européenne

Cadre européen de la SNB, l'Union Européenne a élaboré sa stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, qui est l'un des éléments essentiels du Pacte Vert. Cette stratégie comprend l'affectation d'une enveloppe de 20 milliards d'euros par an à la protection et à la promotion de la biodiversité via des fonds de l'UE et des financements nationaux et privés.

La politique européenne en matière de biodiversité est notamment financée via le programme LIFE et par les fonds structurels européens.

Les fonds européens 2021-2027 sont des sources de financement centrales pour la mise en place de dispositifs innovants sur son territoire. Ils permettent de financer à la fois de l'ingénierie, de l'investissement et du fonctionnement, selon le principe d'additionnalité : ils doivent permettre de financer des projets qui n'auraient pas été possibles sans ce soutien.

Les programmes principaux à cibler sont FEDER, FEADER et LIFE. Contacter les autorités de gestion pour définir l'éligibilité du projet : Conseils régionaux pour FEDER et FEADER et Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires pour LIFE.

Les portails d'aides à consulter :

- **Aides Territoires**
aides-territoires.beta.gouv.fr
Pour effectuer une veille efficace des appels à projets, cocher la case "Biodiversité" et/ou "Tiers-lieu", "Innovation, créativité et recherche".
- **L'Europe s'engage**
europe-en-france.gouv.fr/fr/trouver-une-aide
La recherche peut se faire par territoire administratif, par thématique ou par types de milieux concernés.
- **L'Europe des communes**
De nombreuses ressources spécifiquement pensées pour les collectivités dans le cadre de recherche d'accompagnement et financements européens.

Expérience du vivant

Un exercice sensible et exploratoire pour tester le principe de la biodiversithèque à l'échelle individuelle.

Le gîte et le couvert

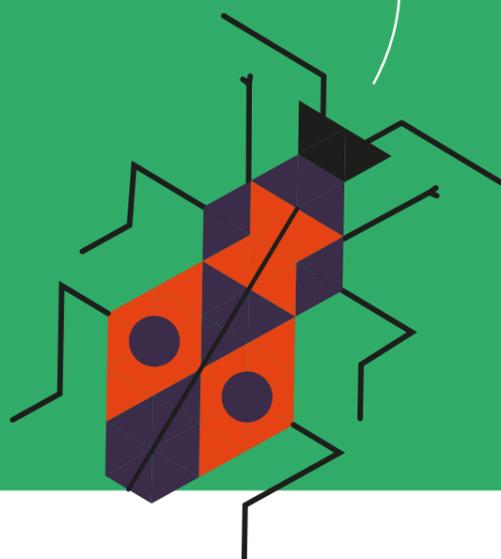
Cette expérience propose trois exercices d'observation pour se demander si un lieu ne pourrait pas accueillir plus de biodiversité de manière simple.

D'abord, il s'agit d'observer dans un lieu familier et dans votre environnement les opportunités que des espèces ont de se nourrir et de se loger. On obtient un premier inventaire des espaces aménagés "pour" ou investis "par" la nature autour de soi.

Ensuite, réfléchir à ce qui permettrait d'améliorer cet état des lieux si l'on devait le refaire l'année suivante.

Enfin, prendre conscience des stratégies déployées par les espèces et imaginer comment y contribuer activement.

*J'irai dormir
chez vous*



Protocole

Observation n°1 – Chez soi

Choisir un lieu que l'on fréquente au quotidien, comme un square, ses bureaux, son balcon... Identifier les espaces dédiés à la biodiversité (nichoirs, abreuvoirs....) puis regarder en détail :

→ Le gîte

- Observation des habitats : Qui vit ici ? Quelles espèces ont élu domicile dans les interstices, dans un arbre, sous un toit, dans un point d'eau ? Y a-t-il des hirondelles qui nichent ? Des larves de moustiques qui se développent ?
- Diversité des habitats : Noter la diversité des lieux de vie. Plus il y a de variétés, plus l'espace est accueillant pour différentes espèces.

→ Le couvert

- Sources de nourriture : Y a-t-il des plantes à fleurs pour les pollinisateurs ? Des baies pour les oiseaux ? Des feuilles pour les chenilles ?
- Sources d'eau : Y a-t-il de quoi boire ? Des abreuvoirs pour les oiseaux, une petite mare pour les amphibiens ?
- Chaîne alimentaire : Y a-t-il des prédateurs ? Quels équilibres naturels ?

Observation n°2 – Balade et photo-reportage

Explorer son quartier et observer les aménagements pour la biodiversité : est-ce que les voisins ont aménagé leur balcon, leur jardin de manière à donner le gîte et le couvert à des espèces ? Est-ce que la collectivité propose ces services à la biodiversité ?

Documenter ses découvertes et ne pas hésiter à poser des questions ; on peut découvrir plus d'aménagements que ce que l'on pense.

Observation n°3 – Cartographie et plan d'action

Lister l'ensemble des dispositifs, manufacturés ou naturels, rencontrés pendant son arpentage. Faire un travail de veille : Où se rendre pour se procurer ces dispositifs ? Quels commerces, pépinières, associations locales les proposent ?

Conclusion

Cette expérience permet de révéler tout le potentiel de biodiversité de son environnement quotidien, et de l'appréhender comme un gisement de ressources prêtes à être mobilisées au service de la richesse du vivant, mais également qu'il est parfois difficile ou contraignant de se procurer certaines ressources.



Contactez-nous

contact@biodiversite-administrative.fr



Cahier réalisé en juillet 2024 par Vraiment Vraiment, avec le soutien de la Banque des Territoires.

L'impression de ce document est réalisée par l'imprimerie de la Caisse des Dépôts

Conception graphique : Vraiment Vraiment.

La biodiversithèque

Comment donner l'envie et les moyens d'agir concrètement pour la biodiversité chez soi ?

La biodiversithèque est un modèle d'espace ressource qui vise à mettre à disposition du grand public un accompagnement et des outils lui permettant d'être acteur de la biodiversité au quotidien. Elle est l'interface locale entre les habitants d'un territoire et tous ceux qui portent des connaissances et des initiatives en faveur du vivant.

Un concept inédit à mettre en place sous la forme d'expérimentations sur les territoires.

Les autres livrets de la collection



Le microparlement des vivants

Un dispositif démocratique local qui vise à intégrer le point de vue de la biodiversité dans la prise de décision publique.



Les volontaires de la biodiversité

Un réseau coordonné par les pouvoirs publics, de citoyens bénévoles réservistes qui s'engagent au service de la préservation et la restauration de la biodiversité.



L'école de la transformation publique par le vivant

Un programme de formation à l'écoute et à la compréhension sensible du vivant pour les agents publics non-spécialistes.



Les territoires pépinières

Un lieu d'expérimentation végétale pour développer les politiques de renaturation en testant des systèmes de plantation adaptés aux conditions climatiques locales.



Retrouvez tous les livrets et les ressources de ce guide sur le site biodiversite-administrative.fr



Vraiment
Vraiment

Design d'Intérêt Général



BANQUE des
TERRITOIRES

